

Sénégal - Enquête de suivi de la pauvreté au Sénégal (2011)

**Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD) - Ministère de
l'économie et des finances**

Rapport généré le: September 18, 2017

Vous pouvez consulter notre catalogue de données sur: <https://nada.web.ined.fr/index.php>

Aperçu

Identification

ID
SEN-ANSD-ESPS-2011

Version

DESCRIPTION DE LA VERSION

Version V1.0 résultant de l'apurement des données.

DATE DE PRODUCTION

2012-03-19

Aperçu

RÉSUMÉ

L'enquête de suivi de la pauvreté au Sénégal (ESPS 2011) qui s'inscrit dans le cadre du programme global de suivi - évaluation de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) vise à analyser des indicateurs pertinents et faciles à collecter pour un suivi régulier de l'évolution de la pauvreté. Les informations collectées portent sur l'éducation, la santé, l'emploi, le patrimoine et le confort des ménages, l'accès aux services communautaires de base, le point de vue des populations sur leurs conditions de vie et leurs attentes de la part de l'Etat. Elle traite aussi des priorités et solutions pour la réduction de la pauvreté ainsi que de la perception que les populations ont des institutions.

Les diagnostics des DSRP ont remis en exergue la nécessité d'investir dans le secteur social, notamment dans l'éducation, la santé et l'hydraulique avec le développement d'infrastructures d'une part et d'autre part, la promotion des activités génératrices de revenus pour la prise en charge de la demande d'emploi des jeunes. La bonne gouvernance occupe aussi une place centrale dans la demande sociale des populations. C'est dans ce cadre que l'Etat du Sénégal envisage de mettre en œuvre l'ESPS. L'enquête devra principalement fournir les principaux indicateurs de pauvreté, permettre de dresser un profil de pauvreté, de faire ressortir les caractéristiques socioéconomiques des différents groupes sociaux et d'analyser les déterminants de la pauvreté.

Le principal objectif de l'ESPS 2 est le suivi de la pauvreté au Sénégal, de plus ladite enquête doit produire les mêmes indicateurs que l'ESPS 1 pour permettre la mesure des changements intervenus depuis 2005-2006, en relation avec les politiques, programmes et projets mis en place par l'Etat. Elle doit donc produire des indicateurs simples permettant d'apprécier la situation des différentes catégories sociales ainsi que les éventuelles disparités entre elles. Les informations collectées dans l'enquête permettront :

- de renseigner sur les conditions de vie des populations à travers les principaux indicateurs de niveau de vie relatifs à l'éducation, à la santé et à l'emploi d'une part, et d'autre part à l'habitat, à l'équipement, au confort et au patrimoine des ménages, à l'accès aux infrastructures de base et à la satisfaction des populations par rapport à celles-ci;
- d'estimer la consommation des ménages et de déterminer sa structure ;
- d'identifier les ménages pauvres, de déterminer l'ampleur et l'évolution de la pauvreté monétaire et de mesurer les inégalités entre catégories sociales ;
- de connaître le point de vue des populations sur leurs propres conditions de vie et sur les institutions de l'Etat, sur leurs priorités et leurs attentes ainsi que sur leurs perceptions de la qualité des services sociaux et la place du tissu social dans l'organisation des communautés.

Outre la production d'indicateurs pertinents et consensuels, l'enquête vise à contribuer à la facilitation du dialogue politique et social entre les décideurs, les bailleurs de fonds, la société civile et les autres partenaires.

TYPE DE DONNÉES

Données échantillonnées [ssd]

UNITÉS D'ANALYSE
Ménages et individus

Champ

NOTES

Pour le questionnaire individuel les sujets abordés sont :

- Caractéristiques individuelles
- Education ou scolarité et alphabétisation des membres du ménage
- Santé ou état de santé des membres du ménage
- Emploi, chômage et activités domestiques des membres du ménage
- Migration interne, Transferts reçus et versés par les membres du ménage
- Revenus hors emplois et hors transferts des membres du ménage

Pour le questionnaire ménage les sujets abordés sont :

- Composition du ménage ou identification des membres du ménage
- Migration internationale
- Equipements et éléments de confort du ménage
- Caractéristiques du logement
- Dépenses, consommation alimentaire et source de nourriture
- Revenus et autoconsommations (agriculture, élevage, pêche, ressources forestières)
- Perception
- Dimension socioculturelle du chef de ménage
- Tissu associatif et mécanisme de solidarité
- Activités communautaires
- Accès aux services sociaux de base
- Assistance sociale
- Chocs et stratégie de survie
- Changements climatiques

Couverture

COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE

L'ESPS 2 est une enquête d'envergure nationale (les 14 régions administratives) permettant de produire des résultats désagrégés au niveau département mais également de faire des comparaisons entre milieu de résidence (urbain et rural).

GEOGRAPHIC UNIT

Le département.

UNIVERS

L'ESPS 2 couvre l'ensemble des ménages du territoire national à l'exception des personnes sans domicile fixe et des personnes vivant dans des abris de fortune comme les mosquées et les marchés.

Producteurs et sponsors

INVESTIGATEUR PRINCIPAL

Nom	Affiliation
Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD)	Ministère de l'économie et des finances

AUTRE(S) PRODUCTEUR(S)

Nom	Affiliation	Rôle
Programme des Nations unies pour le développement	Organisation des Nations unies	Appui technique avec l'acquisition des Tablets PC destinés à la collecte des données pour un coût estimé à 160 585 000 F CFA en collaboration avec l'ACDI
Agence canadienne de développement international	Ministère canadien de la coopération internationale	Appui technique avec l'acquisition des Tablets PC destinés à la collecte des données
Banque mondiale		Appui technique pour l'analyse des données et la publication du rapport préliminaire, assistance financière et matérielle

FINANCEMENT

Nom	Abbréviation	Rôle
Banque mondiale	BM	Assistance financière à hauteur de 880 186 414 FCFA pour la conception et la mise en oeuvre des activités
Programme alimentaire mondial	PAM	Assistance financière à hauteur de 45 951 043 F CFA pour la cartographie.

Production des métadonnées

MÉTADONNÉES PRODUITES PAR

Nom	Abbréviation	Affiliation	Rôle
Agence nationale de la statistique et de la démographie	ANSD	Ministère de l'économie et des finances	Création DDI
Dominique Diguët	INED	Institut national d'études démographiques (France)	Révision DDI

DATE DE LA PRODUCTION DES MÉTADONNÉES

2017-09-16

VERSION DU DOCUMENT DDI

Version Demostaf d'après la version ANSD (DDI-SEN-ANSD-ESPS-2011-V1.0 du 08/10/2015)

ID DU DOCUMENT DDI

SEN-ANSD-ESPS-2011

Echantillonnage

Méthode d'échantillonnage

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie dispose d'un fichier informatique des districts de recensement (DR) créés pour les besoins du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2002 (RGPH-2002). Ce fichier est retenu comme base de sondage pour l'ESPS 2, on y décompte 9780 DR. Pour rappel, on définit un district de recensement (DR) - ou encore grappe - comme étant une aire géographique ayant des limites et de tailles homogènes (nombre d'habitants et de ménages) connues lors du recensement de 2002.

Afin d'atteindre les objectifs de l'ESPS 2, un échantillon national stratifié à deux degrés de 18 180 ménages a été retenu pour mettre en œuvre l'enquête. Etant donné la lourdeur du questionnaire de l'ESPS 2 et la spécificité des indicateurs qui sont mesurés, il a été retenu deux sous-échantillons:

- un échantillon de 6060 ménages auxquels il a été administré le questionnaire lourd (toutes les sections renseignées)
- et 12 120 ménages pour le questionnaire léger.

Les unités primaires de sondage sont les DR alors que celles secondaires sont les ménages. Au premier degré, 1010 DR seront tirés dont :

- 337 pour le sous-échantillon allégé représentatif au niveau des trois strates Dakar, autres villes et milieu rural ;
- 673 restants pour le sous échantillon élargi représentatif au niveau départemental.

Au second degré, dans chacun des DR échantillonné au premier degré, un nombre fixe de 18 ménages sont sélectionnés suivant une procédure de tirage systématique, à partir des listes de DR nouvellement établies après le dénombrement. Pour faire aux réalités du terrain (refus, indisponibilité des ménages...), un tirage supplémentaire de 3 ménages, suivant la même procédure que les autres, a constitué un échantillon de réserve.

Ce sont les ménages de remplacement utilisables au cas où la limite des 18 ménages n'est pas atteinte. La mise à jour des unités primaires de sondage (le dénombrement) a été réalisée avant le tirage des ménages dans un souci de pallier l'obsolescence de la composition des DR dans la base de sondage.

Taux de réponse

Sur un total de 18 180 ménages échantillonnés dans l'ESPS 2, sont effectivement interviewés 17 891 soit un taux de réponse de 98,4%.

Questionnaires

Aperçu

Pour la collecte de données, deux questionnaires ont été élaborés à savoir :

- le questionnaire ménage
- le questionnaire individuel

Le questionnaire ménage comprend 14 sections à savoir :

- * Section B : Composition du ménage
- * Section FM : Migration internationale
- * Section G : Equipements et éléments de confort du ménage
- * Section H : Caractéristiques du logement
- * Section I : Dépenses, consommation alimentaire et source de nourriture
- * Section J : Revenus et autoconsommations (produits de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de la forêt)
- * Section K : Perception de la situation économique
- * Section L : Dimension socioculturelle du chef de ménage
- * Section M : Tissu associatif et mécanisme de solidarité
- * Section N : Activités communautaires
- * Section O : Accès aux services sociaux de base
- * Section P : Assistance sociale
- * Section Q : Chocs et stratégies d'adaptation
- * Section R : Changements climatiques

Quant au questionnaire individu, il est constitué de 6 sections que sont les suivantes

- * Section A : Informations sur le questionnaire
- * Section B bis : Caractéristiques individuelles
- * Section C : Education des membres du ménage
- * Section D : Santé
- * Section E : Emploi, revenus, activités ménagères
- * Section FI : Migration interne et transferts

Pour plus de détails, veuillez consulter la rubrique "Autres Matériels"

Collecte des données

Dates de la collecte des données

Début	Fin	Cycle
2011-08	2011-12	5 mois

Période

Début	Fin	Cycle
2006		5 ans

Notes sur la collecte des données

Dans le cadre de l'ESPS 2, des techniques modernes de collecte à savoir les ultras portables (Tablet PC) et de l'internet, ont été utilisées comme solution pour la transmission des données entre les personnels de terrain répartis sur l'ensemble du territoire national et l'équipe de supervision basée au siège de l'ANSD. Au total, 40 équipes ont effectuées la collecte de données et chacune d'elle est composée d'un chef d'équipe, deux agents enquêteurs et d'un enquêteur informaticien. Outre la coordination de l'activité de collecte, le chef d'équipe joue le rôle d'intermédiaire entre le bureau central et les membres de l'équipe dont il est le responsable. Par coordination, on fait référence entre autre à l'affectation des ménages aux enquêteurs, la génération de listing d'exhaustivité mais également au transfert des données collectées à l'informaticien. Avant l'envoi des données à ce dernier, le chef d'équipe effectue préalablement des contrôles de cohérence. L'enquêteur classique conduit l'interview, puis une fois cet entretien est terminé ; il transmet les données à son homologue informaticien via Bluetooth. L'enquêteur informaticien est chargé de la maintenance du matériel informatique mais appuie les autres membres de l'équipe dans l'utilisation adéquate et optimale des ultras portables. Cependant, il assure essentiellement la transmission des données recueillies au bureau une fois celles-ci ont été collectées sur le terrain. À cet effet, des clés internet ont été mises à leur disposition pour cette tâche.

Questionnaires

Pour la collecte de données, deux questionnaires ont été élaborés à savoir :

- le questionnaire ménage
- le questionnaire individuel

Le questionnaire ménage comprend 14 sections à savoir :

- * Section B : Composition du ménage
- * Section FM : Migration internationale
- * Section G : Equipements et éléments de confort du ménage
- * Section H : Caractéristiques du logement
- * Section I : Dépenses, consommation alimentaire et source de nourriture
- * Section J : Revenus et autoconsommations (produits de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de la forêt)
- * Section K : Perception de la situation économique
- * Section L : Dimension socioculturelle du chef de ménage
- * Section M : Tissu associatif et mécanisme de solidarité
- * Section N : Activités communautaires
- * Section O : Accès aux services sociaux de base
- * Section P : Assistance sociale
- * Section Q : Chocs et stratégies d'adaptation
- * Section R : Changements climatiques

Quant au questionnaire individu, il est constitué de 6 sections que sont les suivantes

- * Section A : Informations sur le questionnaire
- * Section B bis : Caractéristiques individuelles
- * Section C : Education des membres du ménage
- * Section D : Santé
- * Section E : Emploi, revenus, activités ménagères
- * Section FI : Migration interne et transferts

Pour plus de détails, veuillez consulter la rubrique "Autres Matériels"

Enquêteurs

Nom	Abbréviation	Affiliation
Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie	ANSD	Ministère de l'Economie et des Finances (MEF)

Traitements des données

No content available

Evaluation des données

No content available